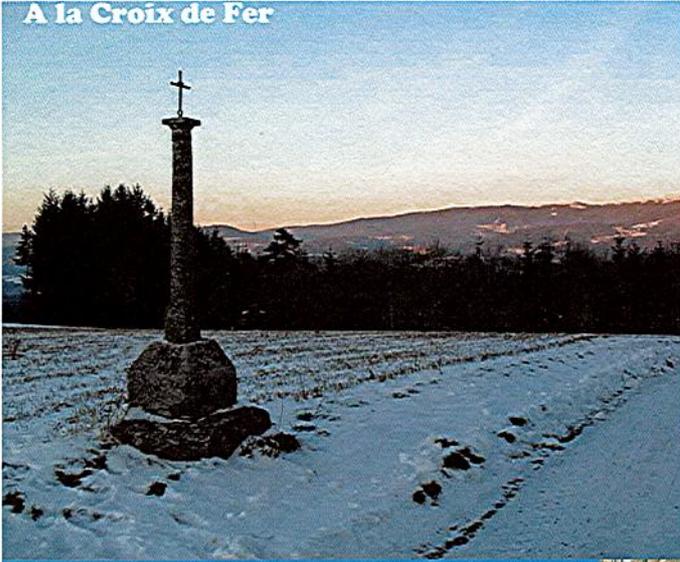


A la Croix de Fer



BULLETIN MUNICIPAL DE BERTIGNAT JANVIER 2019

Fête patronale



SECRETARIAT DE MAIRIE ET AGENCE POSTALE

du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h30-17h30

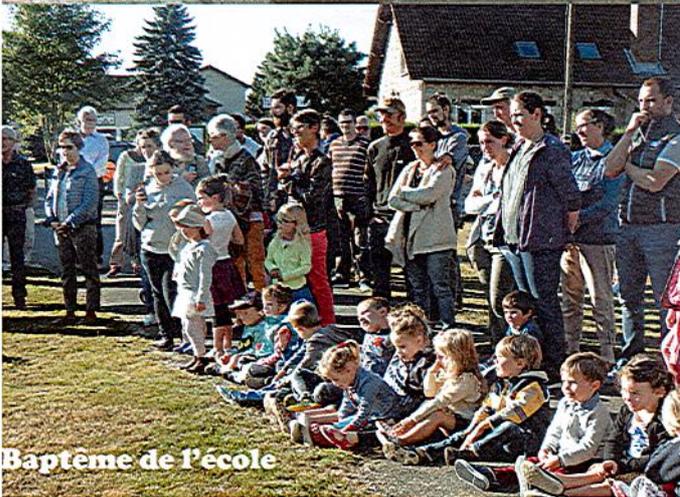
Fermeture le mercredi après-midi

Tél/Fax. : 04 73 82 06 19

Mail. : bertignat.mairie@orange.fr

Site : www.bertignat.com

Tél. Agence Postale : 04 73 82 96 48



Baptême de l'école

*Le Maire et le Conseil municipal
de Bertignat vous présentent leurs
meilleurs vœux pour 2019 !*



Balade contée



Noël de l'école

ETAT CIVIL 2018

Naissances

9 août 2018	BLANC Scott	La Collange
21 novembre 2018	CHEVALEYRE Léon, Félix	La Goutte
26 novembre 2018	CHANTELAUZE Valentin, Augustin	Puy-Bayou
8 décembre 2018	VAROQUAUX Chloé, Lucette	Le Bourg
15 décembre 2018	PUJUILA-GUARDIOLA Rose	La Brugière

Baptême civil

22 septembre 2018	ROUX Augustin	Les Moulins
-------------------	---------------	-------------

Mariages

2 juin 2018	PINEAU Nicolas et PATUREAU Céline	Flouvat
14 juillet 2018	GUILLAUMONT Yannick et CHEVARIN Cécile	La Collange
4 août 2018	PELLET Loïc et TOURNEBIZE Cécile	La Mayoux
11 août 2018	JARRIX Ludovic et DAILLOUX Aurélie	Le Mas
25 août 2018	TOURNOUD Renaud et FILLIAT Stéphanie	Le Perrier
1 ^{er} septembre 2018	MOREAU Rodolphe et MADEYRE Adèle	Le Chalet
10 novembre 2018	SUCHON Jean-Louis et VOLDOIRE Monique	Babylone

Décès

21 janvier 2018	FONLUPT Alice épouse QUIQUANDON	Peubrières
11 février 2018	CHANTEGREL-FAYE Marinette épouse MOULIN	La Brugière
23 février 2018	LAFONT Jeannine épouse BESSEYRIAS	La Mayoux
6 mars 2018	QUIQUANDON Roger	Peubrières
8 avril 2018	ROMITA Anna épouse TRIGGIANI	Le Bourg
28 juin 2018	SOULON Bernard	Chaussadis
30 août 2018	MOLLARD William	Issoire
17 septembre 2018	COSTILHES Marthe épouse MEJEASSOLLE	Boutonnargues
29 septembre 2018	MIGNOT Rémi	Le Barbat
3 décembre 2018	CHOMETTE Marcel	La Brugière
12 décembre 2018	PIROTTE Geneviève épouse LANGLOYS	Le Bourg
16 décembre 2018	COUPAT Antoine	La Ravanie
23 décembre 2018	MESTRON Laurent	Courpière

LES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

MUR DE SOUTÈNEMENT DE L'ANCIENNE ECOLE

Considérant l'éboulement du mur de soutènement de l'ancienne école ;

Vu la présentation faite par Monsieur le Maire des différentes prestations techniques et tarifaires offertes par les entreprises consultées ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, avec une abstention (Béregère MADEYRE) :

☞ **décide** de retenir l'offre de la SARL SEPTIER ET FILS (63990 JOB) pour un montant HT de 7 460 €, soit 8 952 € TTC ;

☞ **autorise** Monsieur le Maire à mandater cette somme une fois les travaux réalisés.

PROGRAMMATION FIC 2018

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée le Fonds d'Intervention Communal (FIC) pour la période 2016-2018, dispositif institué par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme lors de sa session budgétaire au mois de décembre 2015, qui vise à aider financièrement les communes dans leurs investissements.

Monsieur le Maire propose la programmation complémentaire suivante pour l'année 2018 :

Année	Opération	Dépenses HT subventionnables	Montant de la subvention sollicitée
2018	Mur de soutènement ancienne école	7 460 €	2 081,34 €
	Total	7 460 €	2 081,34 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↳ sollicite l'aide du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre du FIC 2018 pour la programmation décrite *supra*.

LOGEMENTS ANCIEN PRESBYTERE : REFECTION T1 EST

Considérant la nécessité de maintenir à niveau le patrimoine immobilier de la commune, Monsieur le Maire propose au conseil la réfection du T1 Est de l'ancien presbytère (la réhabilitation de ces logements datant de 25 ans, l'emprunt de cette opération étant arrivé à terme) ;

Vu la présentation faite par Monsieur le Maire des différentes prestations techniques et tarifaires offertes par les entreprises consultées ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↳ décide de retenir l'offre de l'entreprise PERETTI (63600 AMBERT) pour un montant HT de 6 261,17 €, soit 6 887,29 € TTC ;

↳ autorise Monsieur le Maire à mandater cette somme une fois les travaux réalisés.

LOGEMENTS ANCIEN PRESBYTERE : REVETEMENT DE SOL T3 OUEST

Considérant la nécessité de maintenir à niveau le patrimoine immobilier de la commune, Monsieur le Maire propose au conseil le changement du revêtement de sol de type linoléum du T3 Ouest de l'ancien presbytère par des lames PVC à clipser (la réhabilitation de ces logements datant de 25 ans, l'emprunt de cette opération étant arrivé à terme) ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↳ décide de retenir l'offre de l'entreprise PERETTI (63600 AMBERT) pour un montant HT de 1 828,71 €, soit 2 011,58 € TTC ;

↳ autorise Monsieur le Maire à mandater cette somme une fois les travaux réalisés.

SALLE DES FETES : REVETEMENT MURAL

Considérant que les derniers travaux de la salle des fêtes et de ses annexes remontent à plus de 20 ans, Monsieur le Maire a sollicité plusieurs entreprises pour estimer des travaux de rafraîchissement avec différentes options ;

Considérant la nécessité de maintenir à niveau le patrimoine immobilier de la commune, tout en contenant les dépenses, Monsieur le Maire propose au conseil de se limiter dans un premier temps au changement du revêtement mural de la salle des fêtes (l'existant étant marqué par de nombreuses salissures indélébiles), à la peinture du plafond et de l'arrière scène ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↳ décide de retenir l'offre de LABEL PEINTURE (63480 BERTIGNAT) pour un montant 4 324,20 € (pas de TVA, article 293-B du Code général des impôts) correspondant au revêtement mural, à la peinture du plafond et de l'arrière scène de la salle des fêtes ;

↳ autorise Monsieur le Maire à mandater cette somme une fois les travaux réalisés.

HANGAR COMMUNAL : MACONNERIE

Considérant qu'il convient de régler une plus-value sur la maçonnerie du hangar communal liée au choix du maître d'ouvrage sur le remplacement des murs en parpaings en 0,20 d'épais par des murs en béton en 0,25 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↳ autorise Monsieur le Maire à mandater la somme de 1 548,50 € HT, soit 1 935,63 € TTC, à l'entreprise Rémy MONEYRON (63480 BERTIGNAT) pour les travaux décrits *supra*.

ECOLE RENE GUY CADOU : MATERIEL CUISINE

Considérant la montée en puissance des effectifs à la cantine scolaire pour cette rentrée 2018/2019 et la nécessité de s'équiper en matériel pour un gain de temps quant à la préparation des repas ;

Vu le devis de l'entreprise DELAIRE (63014 CLERMONT-FERRAND), spécialiste en équipements des métiers de bouche, pour un conteneur chauffant conçu pour le maintien des aliments au chaud avec ses accessoires, d'un montant HT de 1 276,90 €, soit 1 532,28 € TTC ;

Considérant que ce matériel pourra servir pour les associations de la commune s'il ne trouve plus sa vocation première à la restauration scolaire ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ☞ **approuve** l'achat décrit ci-dessus pour un montant HT de 1 276,90 €, soit 1 532,28 € TTC à l'entreprise DELAIRE ;
- ☞ **autorise** Monsieur le Maire à mandater cette somme.

AMBERT LIVRADOIS FOREZ : RAPPORTS N°2 ET N°3 DE LA CLETC

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général des Impôts, notamment en son article 1609 nonies C ;

Vu l'arrêté préfectoral n°1800335 en date du 28 mars 2018 portant modification des statuts de la communauté de communes Ambert Livradois Forez ;

Vu les rapports n°2 et n°3 de la Commission Locale d'évaluation des Transferts de Charges (CLETC) ;

Considérant que ce travail d'évaluation des charges permet de calculer le coût des compétences transférées afin de transmettre les moyens à l'EPCI ou aux communes (cas de restitution) pour les exercer ;

Considérant, que la CLETC d'Ambert Livradois Forez s'est réunie les 27 mars, 2 mai, 1^{er} juin et 29 juin 2018 afin de valoriser les charges transférées suite à la modification de ses statuts ;

Considérant les points suivants à l'ordre du jour de la CLETC, à savoir :

- la restitution de l'aide aux associations culturelles et sportives aux communes concernées ;
- l'intégration de la compétence assainissement non collectif par Ambert Livradois Forez ;
- la restitution des équipements sportifs aux communes concernées ;
- le transfert de la compétence de la redevance annuelle au SDIS à la communauté de communes Ambert Livradois Forez ;
- les transferts liés à la compétence voirie forestière (de portée communautaire).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ☞ **approuve** les rapport n°2 et n°3 de la CLETC ;
- ☞ **autorise** en conséquence Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents.

TARIFS ASSAINISSEMENT 2018/2019

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer les tarifs de déversement au réseau collectif d'assainissement pour la période allant du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019, le forfait de branchement au réseau collectif restant fixe.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

☞ **décide** de fixer le montant des redevances de déversement au réseau collectif d'assainissement pour la période allant du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019 comme suit :

- Taxe de déversement dans le réseau collectif d'assainissement (jusqu'à 200m³) : 30,00 €
- Taxe supplémentaire par m³ : 0,24 €
- Forfait de branchement au réseau collectif d'assainissement : 150,00 €.

MOTION POUR LA REDYNAMISATION DES COLLEGES RURAUX DU LIVRADOIS-FOREZ

Depuis de nombreuses années, les quatre collèges ruraux de Cunlhat, d'Olliergues, de Saint-Dier-d'Auvergne et de Saint-Amant-Roche-Savine coordonnent leurs actions et organisations pédagogiques dans le cadre du Réseau Rural d'Education (RRE) du Livradois.

Ce réseau offre ainsi un maillage éducatif qui doit être conforté. Or, l'évolution ces dernières années des moyens accordés (baisse de dotations horaires et suppression de subvention) fragilise grandement ces collèges dont nous avons besoin pour l'attractivité de nos territoires.

Les soutenir en leur octroyant les moyens nécessaires pour assurer une offre pédagogique et un fonctionnement de qualité est la condition essentielle pour assurer la solidarité des territoires et des générations, mise en avant tant par le Département que l'Education Nationale.

Le comité de pilotage du RRE a mis en place un groupe de travail pour faire des propositions pour l'avenir des collèges du RRE. Aujourd'hui, des enseignants des différents collèges sont en réflexion pour l'élaboration de nouveaux projets.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, demande à l'Inspection Académique et au Conseil départemental :

☞ qu'aucune fermeture ne soit prononcée ;

☞ que les moyens soient mis en œuvre pour permettre de redynamiser nos petits collèges afin que soit expérimenté un vrai projet sur nos collèges, avec un soutien pédagogique de l'Education Nationale et un soutien technique (rénovation des internats notamment) du Conseil départemental.

Pour l'avenir de nos enfants et de notre territoire, il faut maintenir un enseignement de qualité et de proximité sur nos territoires ruraux.

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

Vu le courrier en date du 18/06/2017 du Premier Vice-Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme en charge de l'Enfance, de la famille, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, demandant une participation financière de la commune au Fonds Solidarité Logement (FSL) ;

Considérant que le FSL est placé sous la seule responsabilité juridique, financière et administrative des Départements, et que son financement peut aussi être assuré par des contributeurs volontaires (collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale et bailleurs sociaux), ainsi que des contributeurs obligatoires (distributeurs d'énergie ou d'eau, ou opérateurs de téléphonie) ;

Considérant que le FSL est destiné à accompagner les familles les plus en difficulté par l'intermédiaire d'aides pour accéder à un logement décent ou pour simplement s'y maintenir (4 833 ménages en 2017 pour le Puy-de-Dôme) ;

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire arguant le fait que la commune pourrait participer à ce fonds dans le cadre de la clause générale de compétence des communes à hauteur d'un euro par habitant pour 2018 et ce, dans une démarche de solidarité territoriale ascendante avec le Département ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

☞ **approuve** la participation de la commune au FSL pour 2018 ;

☞ **fixe** cette participation à hauteur d'un euro par habitant, soit 464 € pour 2018 ;

☞ **autorise** Monsieur le Maire à mandater cette somme et à signer l'agrément actant cette participation avec le Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

CONCERT « HARMONIES EN LIVRADOIS » - SAISON 2018

Vu l'organisation d'un concert en l'Eglise de Bertignat le 27 juillet 2018 dans le cadre du festival « Harmonies en Livradois » porté par le Syndicat d'Initiative de Fournols ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

☞ **accorde** une subvention d'un montant de 350 € au Syndicat d'Initiative de Fournols pour ce concert.

REFERENT COMMUNAL POUR LA LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE

Vu la sollicitation des services de l'Etat pour la désignation d'un référent communal pour la lutte contre le campagnol terrestre ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

☞ **désigne** Jean-Luc CHAMBADE comme référent communal pour la lutte contre le campagnol terrestre ;

☞ **charge** Monsieur le Maire de l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de la présente délibération.

INFO

COMMERCE DU BOURG



Après un appel à candidatures qui s'est déroulé durant l'été 2018, une douzaine de postulants ont déclaré leur intention de reprise d'activité fin septembre 2018. Les élus et services de la communauté communes, avec les élus de la commune, ont examiné ces candidatures et ont procédé à plusieurs entretiens.

Des porteurs de projets ont été retenus, ces derniers envisageant une réouverture du commerce au mois d'avril 2019 (date sous réserve d'accomplissement de toutes les formalités administratives et financières pour la reprise). Plus d'informations dans le prochain bulletin municipal.

ECOLE RENE GUY CADOU / ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

CLASSE DES PETITS



Cette année **la classe des maternelles compte 22 élèves** (9 « petite-section », 7 « moyenne-section » et 6 « grande-section »).

L'année scolaire a débuté en musique avec l'inauguration de l'école, puis fin septembre, nous nous sommes rendus à Saint-Bonnet-le-Bourg pour voir le spectacle de l'inspecteur Toutou et écouter le conte « Ratiti et Ratata ».

En novembre, nous sommes allés au cinéma à Saint-Amant-Roche-Savine pour voir « La chasse à l'ours ».

Des monstres, fantômes et sorcières ont déambulé dans les rues de Bertignat le 31 octobre malgré le froid. Toutes les portes du bourg se sont ouvertes en échange de friandises. C'est avec un plein sac de bonbons que chaque enfant est rentré chez lui ravi.

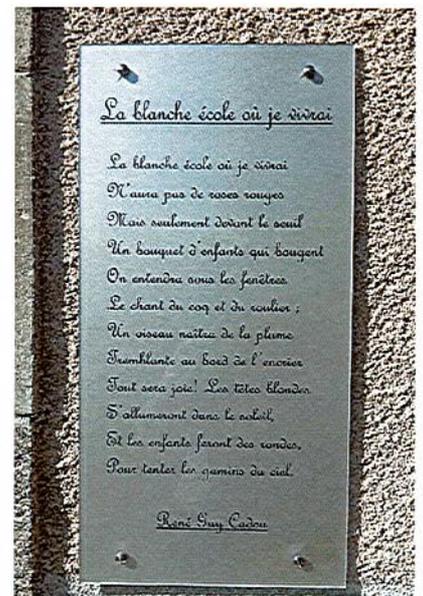
Samedi 15 décembre, les enfants ont récité les chansons apprises à l'école face à une salle des fêtes bien remplie ! Un goûter leur a été servi pour ensuite accueillir le Père Noël comme il se doit. **Un grand merci à tous.**



On vous donne rendez-vous le 16 mars 2019 pour un carnaval « mixé » à l'anniversaire de Biblio'tifs où les déguisements seront de sortie. Le traditionnel vide grenier aura lieu le 12 mai 2019 et la Kermesse le 29 juin 2019.



CLASSE DES GRANDS



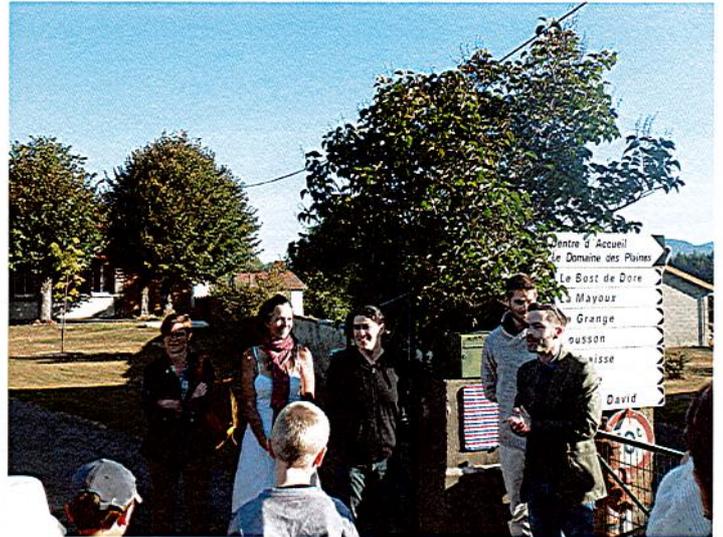
La blanche école où je vivrai

La blanche école où je vivrai
N'aura pas de roses rouges
Mais seulement devant le soleil
Un bouquet d'enfants qui bougent
On entendra sous les fenêtres
Le chant du coq et du coucou ;
Un oiseaux naïves de la plume
Tremblante au bord de l'enclos
Tout sera joie ! Les têtes blanches
S'allongeront dans le soleil,
Et les enfants feront des ronds,
Pour tenter les gamins du ciel.

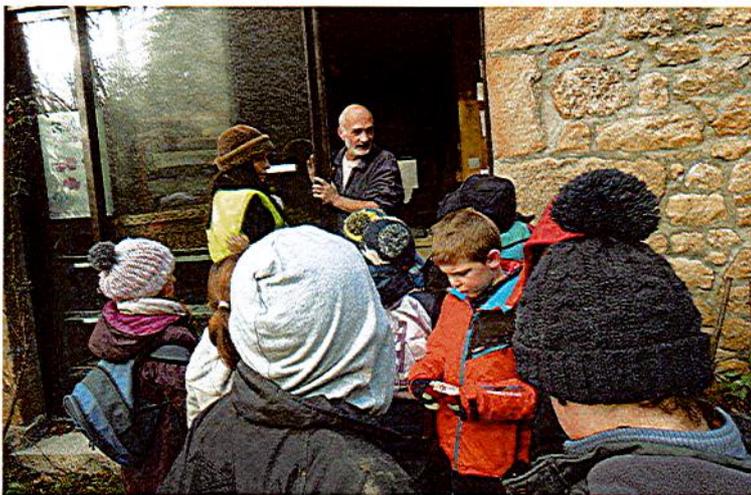
René Guy Cadou

Le jour de la rentrée scolaire a été marqué par le baptême festif de l'école qui a pris le nom du poète René Guy Cadou. Les élèves de la classe des grands ont récité et chanté des poèmes, en commençant par « **La blanche école où je vivrai** », qui est à l'origine du nom de l'école.

Une plaque à l'effigie de ce poète breton a été dévoilée par Christian MONTCELET, professeur spécialiste de René Guy Cadou.



Grâce à Brigitte SCHAREIN, les élèves se rendent un mardi sur deux à la bibliothèque. Cette année, la classe des grands va faire de nombreuses sorties et activités afin d'explorer **la nature et le patrimoine autour de Bertignat** en compagnie de personnes ressources, et en particulier des habitants et des membres du Club Amitié et Rencontre.



La première sortie a permis aux enfants de cueillir et d'identifier des fleurs mises à sécher afin de réaliser des herbiers en février.

Puis **le thème des céréales et du pain** a été introduit début novembre à travers des semis de céréales réalisés avec l'aide de Bérengère MADEYRE et de Jean-Michel TAILHANDIER.

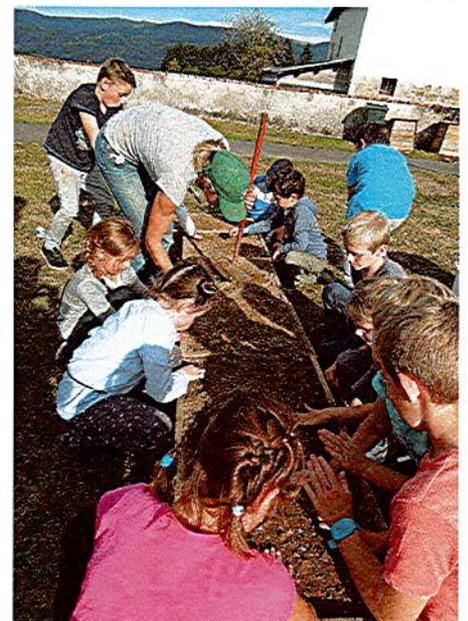
Fin décembre, Marie-Jo BERNARD est venue en classe nous parler du moulin Verdier et les enfants accompagnés de membres du Club Amitié et Rencontre se sont rendus à pied au fournil des Cottés pour visiter le fournil et acheter du pain.

Entre temps, **des sorties en forêt et aux abords de l'ancienne scierie de Bertignat** (dans le Bourg, derrière le couderc) ont été réalisées avec l'aide de Pierre POUGET et Caroline BRUYERE.



D'autre part, pour parler des oiseaux, Georges SAUVESTRE, membre de la LPO, est venu en classe répondre aux questions des élèves.

Des mangeoires permettant d'identifier les oiseaux depuis la salle de classe vont être installées en janvier et la classe pourra ainsi participer au recensement des oiseaux organisé par le Parc naturel régional Livradois Forez.



Suivront ensuite des **visites chez des artisans Bertignatois, des rencontres autour de thèmes comme les anciens commerces, le chapelet, le tourisme,...** Tout un patrimoine riche à explorer !

COMITE DES FETES



C'est sous un soleil radieux que la fête patronale a pu accueillir 36 doublettes pour son traditionnel concours de pétanque.

De belles fleurs sur échasses ont entraîné le défilé des vélos en musique.

La gagnante s'est vu offrir une médaille et une boîte de bonbons. Chaque participant est reparti avec son sac de friandises.

La retraite aux flambeaux fut en musique.

Les grillades ont été un réel succès avec près de 100 repas servis en plein air ce qui a permis à la fête de battre son plein.



Les 900 croissants se sont écoulés facilement grâce à nos vendeurs improvisés ! Merci à toutes les équipes.

Les cyclistes du prix Eugène Dauphin ont également profité de cette belle journée dans l'effort.

Un spectacle musical et burlesque sur la thématique des abeilles a réuni petits et grands en début d'après-midi.

Diverses attractions foraines et jeux gratuits à disposition ont permis de faire de cette fête patronale un bon moment pour petits et grands.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé au financement de cette fête (donateurs, Mairie, Conseil départemental...). Sans oublier la motivation et l'énergie des nombreux bénévoles !



Le Comité des Fêtes a également installé les décorations de Noël dans le bourg.

La nouveauté de l'année 2019 sera une Tripe servie le 24 février. Toute l'équipe du comité des fêtes a hâte de vous retrouver nombreux pour ce moment convivial.

Avis à tout bénévole qui serait dans la possibilité de nous aider pour recommencer le cochon à la broche.

Nous vous proposons de vous exprimer sur les activités du Comité des Fêtes grâce à un questionnaire joint à ce bulletin

AMITIE ET RENCONTRE

Le traditionnel repas de fin d'année au Domaine des Plaines a clos les rencontres 2018 de l'association Amitié et Rencontre.

Et maintenant en route pour 2019, avec, pour commencer l'année, la galette des rois partagée comme en 2018 avec la classe des grands de notre école.



Pour mémoire, la fête de juillet 2018 organisée autour du jouet, avec la participation des enfants a été une belle expérience et nous a permis de tenter notre chance pour un concours national inter générationnel organisé par la fédération nationale des Aînés Ruraux à laquelle nous sommes adhérents.

C'est dans ce cadre que nous avons participé aux semis de céréales autour du projet pédagogique « nature et patrimoine » de l'école, à une après-midi « du moulin au pain » avec le concours de Marie-Jo BERNARD du moulin de Pont-de-David. Cette dernière activité a demandé le concours de plusieurs membres de notre association qui ont accompagné Marie, l'institutrice, et les enfants, pour se rendre au fournil de Dominique ROCHE aux Cottes de Grandval. D'autres rencontres se dérouleront pendant l'année scolaire.



Départ pour le village des Cottes de Grandval

« Bertignat s'expose » sera le thème de la fête de juillet 2019 avec au programme...

Exposition du 4 au 11 juillet 2019 à la salle des fêtes avec un temps fort le samedi 6 et le dimanche 7 juillet 2019.

Vous serez étonné par les richesses culturelles trouvées quelquefois dans les greniers, mais aussi par les productions de nombreux artistes contemporains Bertignatois ou qui ont parlé de notre belle commune. Quelques panneaux feront référence au dynamisme de la vie associative et aux forces vives de Bertignat. Tableaux, livres, cartes postales, photos, travaux de couture et toutes autres expressions seront à voir du 4 au 11 juillet à la salle des fêtes.

Vous êtes poète, vous taquinez la toile à vos heures perdues, vous possédez des écrits sur Bertignat, vous fabriquez des objets artisanaux : faites-vous connaître auprès de notre président Jean-Paul IMBAULT au 04 73 82 10 73.

Nous trouverons une place pour mettre, au minimum, votre plus belle réalisation.

Merci à tous !

Rappel : en 2019 l'adhésion à notre association de 15 € annuel permet d'assister à toutes nos activités. Prochaine assemblée générale : mardi 5 mars 2019.



Bonne fréquentation de notre fête de juillet avec la participation de Biblio'tifs (exposition de livres sur le jeu et les jouets) et de la médiathèque de Tholières pour l'animation de jeux sous la Halle.



LES ARBRES-MONDES : UNE NOUVELLE ASSOCIATION



Cette association a pour objet :

- d'une part, de **promouvoir et diffuser l'art du conte au travers de spectacles, d'ateliers et de formation** ;
- d'autre part, **d'organiser diverses manifestations artistiques et culturelles sur Bertignat et alentours.**

Voici le calendrier prévisionnel de nos activités 2019 :

- **13 janvier** : contes à domicile (jauge très limitée, réservation recommandée) ;
- **24 mars** : concert Debussy à Domicile (jauge très limitée, réservation recommandée) ;
- **21 juin** : contes et chants autour du Feu de la Saint-Jean (sous réserve) ;
- **28 juillet** : fête du Conte ;
- **22 septembre** : fête des Possibles.

Au cours du printemps seront aussi programmés deux événements en partenariat avec Biblio'tifs : **un concert de la Compagnie Orion et un spectacle de Contes avec Anne RICHARDIER.**

Pour tout renseignement ou réservation, n'hésitez pas à nous envoyer un petit mail à l'adresse suivante : arbresmondes@gmail.com Vous pouvez aussi nous téléphoner au **06 86 05 02 82.**

Au plaisir de vous rencontrer lors de l'une de nos manifestations !

SAPEURS-POMPIERS DE BERTIGNAT



Cette année, nos amis sapeurs-pompiers de La Chapelle-Agnon se sont joints à ceux de Bertignat pour assister à la messe célébrée en l'honneur de Sainte-Barbe.



31 interventions ont été effectuées en 2018.



Une cérémonie s'est tenue pour les remises de diplômes...



... équipier sapeur-pompier volontaire à **Johann TAILHANDIER**, équipier sapeur-pompier volontaire 1^{ère} classe à **Leslie POUGET** et **Mickael BLANC**, passage aux grades de caporal-chef pour **Céline MADEYRE**, sergent-chef pour **Sébastien ROUX** et adjudant-chef pour **Laurent PATOUILLARD**, qui s'est aussi vu remettre la médaille de bronze pour ses 10 ans de service.

Cette Sainte-Barbe a été marquée par le départ à la retraite de **Jean-Louis SUCHON** et l'annonce faite par le lieutenant **Patrick IMBERDIS** d'une passation de commandement suite à son départ en mars 2019.

Suzanne, Claudine, Mireille, Daniel, Annie, Geneviève, Claudette, Pascale, Michèle, Joëlle, Marie-Claire, Sabine, Agnès, Joëlle, Chantal, Régine, Nathalie, Maryse, Françoise...

... vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019 !



Venez découvrir la **gymnastique volontaire tous les mardis et jeudis de 18h à 19h à la salle des fêtes** (toute l'année sauf les mois de juillet/août où une balade est proposée les jeudis de 20h à 21h sur les chemins de la commune).

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018

Cette année, à l'occasion du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, **la classe des grands a décidé de participer de façon plus active à la commémoration du 11 novembre 1918.**

Aussi, à partir de la rentrée de septembre, **les élèves ont travaillé autour du thème de la guerre de 14/18.**

Lors du temps quotidien de lecture magistrale, la maîtresse Marie CHASSAIGNE leur a lu des romans ou albums traitant de cette période, notamment le roman jeune « L'affaire Jules Bathias » dans lequel un enfant mène une enquête au sujet de son arrière-arrière-grand-père porté disparu dans les tranchées. Ce roman très apprécié a permis de mieux vivre et comprendre cette période historique.



Les élèves de CM ont parallèlement complété leurs connaissances à travers quelques cours d'Histoire.

Puis la classe s'est rendue auprès du monument aux morts de Bertignat afin de lire et recopier le nom des soldats Bertignatois morts pendant la Grande Guerre.

Les élèves ont également étudié la chanson de Craonne, chanson contestataire chantée par des soldats français durant la Première Guerre mondiale, entre 1915 et 1917.

Ensuite, ceux qui pouvaient être présents le jour de commémoration, ont choisi soit d'écrire un petit texte, soit de lire des poèmes choisis dans le recueil de poèmes « En pleine figure, haïkus de la guerre de 14/18 », soit de chanter quelques couplets de la chanson de Craonne.

Le jour de la commémoration, **les élèves ont à tour de rôle lu le nom des Bertignatois** figurant sur le monument aux morts, puis le texte ou les poèmes choisis avant de terminer par le début de la chanson de Craonne.



BIBLIO'TIFS



Chers Bertignatoises et Bertignatois,
Voici maintenant 9 mois que vous pouvez bénéficier des services **d'une bibliothèque de proximité à Bertignat**. Biblio'Tifs a maintenant pris son rythme de croisière.

Merci à tous les lecteurs qui nous ont déjà fait confiance.

Nous avons préparé **un mini-sondage** destiné à mieux cerner vos besoins et vos envies, afin que nous puissions répondre au mieux à vos attentes.

Merci de bien vouloir le compléter et nous le rapporter avant le 17 février 2019 soit à la bibliothèque, soit dans la boîte aux lettres de la mairie.

Nous vous rappelons aussi les points essentiels de notre fonctionnement :

- **la bibliothèque est ouverte le lundi de 13h30 à 16h30, le jeudi de 16h à 18h et le dimanche de 10h à 12h ;**

- le prêt est entièrement gratuit pour tous ;

- nous avons des documents variés et régulièrement renouvelés pour enfants, adolescents et adultes (romans, documentaires, BD, CD, DVD, livres gros caractères, grainothèque, jeux de société).

Quelques nouveautés aussi :

- possibilité de rendre les documents empruntés à tout moment grâce à la boîte aux lettres installée à cet effet devant la bibliothèque (merci de les protéger dans un sac plastique) ;

- démarrage d'une page Facebook afin que vous soyez régulièrement informés de notre actualité.



Enfin, les missions des bibliothèques ont beaucoup évolué ces dernières années. Désormais, **nous vous proposerons aussi des animations culturelles.**

Vous êtes invités, dès le **vendredi 15 février 2019 dès 16h30**, pour un goûter crêpes et lecture suivis d'une soirée. Joie et bonne humeur garanties. D'autres rencontres sont prévues sur le thème de la marche et de la randonnée, au printemps.

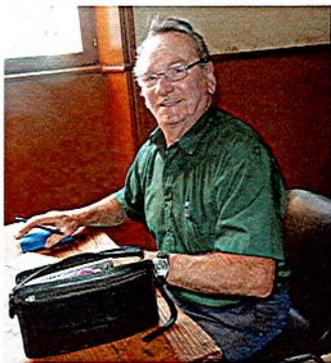
N'hésitez pas à pousser notre porte pour lire, rencontrer d'autres lecteurs et vous détendre dans un cadre agréable.

Alors, à bientôt... Les bénévoles de Biblio'Tifs
Biblio'Tifs- Le Bourg (en face de l'usine Favier)
bibliotifs.bertignat@orange.fr / 04 73 72 64 80.



LA BERTIGNATOISE

Le mot du Président



Profitant de l'occasion qui m'est donnée, je viens vous présenter à toutes et à tous mes vœux les plus sincères de joie, de bonheur et bien entendu une excellente santé qui je pense est bien la plus grande des richesses.

Je songe également à tous les malades à qui je souhaite un prompt rétablissement.

Une pensée émue va aux familles qui au cours de l'année 2018, ont perdu un être cher, et tout récemment, nous avons accompagné en sa dernière demeure, un grand ami et ancien chasseur Marcel CHOMETTE.

Tous les chasseurs se joignent à moi pour présenter à toutes ces familles endeuillées nos sincères condoléances.

Maintenant, je voudrais remercier Monsieur le Maire Jacques POUGET et son Conseil municipal pour la subvention qu'ils nous allouent chaque année. Remercier également les chasseurs et non chasseurs qui font des dons à la société de chasse, mais qui souhaitent rester dans l'anonymat.

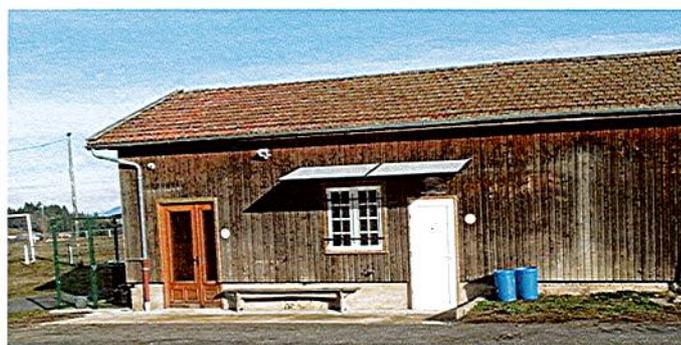
Je voudrais à nouveau remercier Monsieur le Maire et son Conseil municipal, pour m'avoir remis la clé de l'ancien hangar communal. C'était le 17 juin 2017. Tout ceci afin de pouvoir mettre en place notre futur local de chasse. **Ouf !!!... Quel soulagement après 11 années d'attente !!! Comme je le disais dans les autres bulletins municipaux : tout vient à point qui sait attendre !**



Les documents administratifs (mise à disposition du local à titre gratuit) ont été réalisés par Monsieur le Maire et signés par les deux parties début juillet 2017.

Les travaux du local de la Croix de l'Ormeau ont débuté et c'est avec une dizaine de chasseurs bénévoles de métiers (maçons, carreurs, chauffagiste, ébéniste, électricien, peintre) que 8 semaines plus tard, ce nouveau local de chasse était opérationnel ou presque, pour la saison 2017-2018.

D'ailleurs, si vos souvenirs sont bons, une « mini-inauguration » avait été faite avec le conseil municipal, les pompiers, tous les maîtres d'ouvrage, quelques bénévoles non chasseurs et le maître d'œuvre bien entendu. **Une soirée où tous les invités présents ce soir-là ont gardé un bon souvenir.**



En 2019, en avril ou mai, il y aura la « vraie » inauguration. Ceci est convenu avec la directrice de la Fédération des Chasseurs 63 (FDC) et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes qui m'aviseront d'une date précise en fonction des disponibilités des autorités compétentes.

Nous vous en informerons en temps voulu par voie de presse et invitations. Un apéritif dînatoire suivra cette inauguration.

Sachez qu'à ma demande, **une demande de subvention avait été déposée auprès du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes : une aide de 2 500 €** a été votée pour financer une partie des travaux du local. Merci à son Président Laurent WAUQUIEZ.

Pour ce faire, il y avait un dossier assez ardu à remplir. Deux personnes m'ont bien épaulé : ce sont ma secrétaire Joëlle SOLLELIS et la directrice de la FDC 63, Elsa GROSS. **Merci à ces deux dames, ainsi qu'aux bénévoles qui se sont investis à fond dans ce projet.**

Je peux me vanter d'avoir une équipe de chasseurs sur qui je peux compter.

Bravo à toutes et à tous et mille fois merci !

Croyez-moi, ce local de chasse me tenait vraiment à cœur et maintenant qu'il est fait, je pourrai partir la conscience tranquille, puisqu'il s'agit de **ma dernière année à la présidence de la chasse La Bertignatoise.**

30 ans... c'est déjà bien et les années pesant sur mes épaules, il faut savoir céder la place **en souhaitant que la société de chasse perdure dans la longévité avec une bonne entente d'amitié et de fraternité.**

Merci de m'avoir supporté pendant 30 ans !

Festivités 2018 et début 2019

Le 3 février 2018, à l'initiative de quelques chasseurs « chefs cordons bleus », une potée auvergnate s'est tenue à la salle des fêtes. Soirée très réussie où il y régnait une très bonne ambiance.

Aussi, ils ont décidé de recommencer : ce sera le samedi 9 février 2019 à 19h30 (la salle des fêtes).

Inscriptions avant le 20 janvier 2019 au 07 89 46 02 60 ou 06 41 17 58 14 ou 06 71 84 07 59.

Comme vous avez pu le constater, il n'y a pas eu de ball-trap en 2018 à Piessat car Ludovic et Jean-Luc COISSARD sont en train de monter une grande « étable » pour leurs nombreuses vaches afin qu'elles puissent passer l'hiver au chaud. Priorité oblige.

Faire à nouveau un ball-trap n'est pas exclu à l'avenir, à condition de trouver un terrain adéquat pour la sécurité, l'eau, l'électricité, et que ce terrain soit à une distance imposée des bâtiments et des routes. Croyez-moi, ce n'est pas facile !

Plan de chasse chevreuil : nouveauté



Cette année, j'avais demandé le tir du brocard d'été : deux bracelets m'ont été attribués et ce sont Guillaume et Mickaël qui se sont chargés de tuer deux beaux spécimens, soit au lever du jour, soit au coucher du soleil du 1^{er} juin 2018 à l'ouverture de la chasse. Cela leur donne le droit à tirer le renard. Quant aux autres chevreuils qui m'ont été attribués, cela représente 40 « bracelets ».

Plan de chasse sanglier



C'est sous la responsabilité de Pierrot MATHIAS que se déroulent ces battues en une seule équipe. A ce jour, ce sont 10 sangliers en moins de prélever par rapport à la saison 2017-2018, soit 27.

Je voudrais dire un grand bravo aux chasseurs et leurs valeureux toutous qui les samedis et dimanches matins, font « le pied » afin de trouver les bêtes noires. De retour au local de chasse, ils sont heureux de se retrouver et de déguster une bonne « bibine ». Cela leur évite de faire des kilomètres pour manger à midi. **Qu'à cela ne tienne : comme je l'ai écrit précédemment, les maîtres d'ouvrage et chefs cordons bleus sont extras !!! Un grand merci** aux chasseurs qui aident à clôturer les champs de maïs des cultivateurs, en particulier à Georges MEJASSOL.

Pour mémoire, des sangliers à la broche ont été cuisinés au hangar de la « CUMA Pont de David » fin août 2018. Merci à son nouveau Président Marc-Antoine MADEYRE, ainsi qu'à Michel MADEYRE. En 2019, je souhaite que ce moment de convivialité se perpétue car le binôme cultivateurs-chasseurs se passe dans une ambiance festive et dans la bonne humeur.

Chers amis chasseurs,
Nous sommes les gestionnaires de la faune sauvage, mais soyons très vigilants car nous avons des armes entre les mains. Il existe des consignes de sécurité qu'il nous faut respecter avec attention et prudence.
Respectons également les promeneurs, coureurs, et vététistes à qui je demanderai de prendre des couleurs vives, type « gilet jaune » par exemple.

Assemblée Générale 2018

Elle s'est déroulée le dimanche 29 juillet 2018. A mon grand regret, un seul chasseur a démissionné du bureau. Je ne citerai pas son nom mais il se reconnaîtra.

Comme je l'avais dit sur le bulletin municipal 2018, un certain nombre de chasseurs devaient avoir une récompense.

Effectivement, après avoir fait une demande auprès de la FDC 63, **11 chasseurs totalisant plus de 35 ans de permis de chasser, se sont vus remettre un trophée CRISTAL.**

Ces 11 chasseurs ont été surpris mais aussi contents car je l'avais tenu au secret, pour la bonne raison qu'après l'assemblée générale de la FDC 63, cela n'avait pas paru sur le magazine « Le Chasseur du Puy-de-Dôme ».

Ces trophées ont été remis par Myriam FOUGERE, Conseillère régionale et Maire d'Ambert, Jacques POUGET, Maire de Bertignat et Gilles DESQUIBES, administrateur de notre secteur 6 et trésorier de la FDC 63.



Moi-même, j'ai également reçu un trophée pour mes 30 années de présidence (j'avais été médaillé pour mes 21 ans de présidence).

Si je le savais pour mes chasseurs ayant effectué la demande, il en va autrement pour moi : j'ai donc été surpris moi aussi !

Certains chasseurs étant absents sur la photo sont excusés (car ils travaillaient), rassurez-vous, ces trophées leurs ont été remis en main propre.

N.B. : je demanderais à tous les chasseurs de me remettre leur tableau de chasse « petit gibier et sauvagine » le 28 février 2019 au plus tard.

Assemblée Générale 2019

Comme chaque année, elle se déroulera le **dimanche 28 juillet 2019 à 8h**. Si des membres du bureau désirent démissionner, merci de me faire parvenir un courrier.

Comme vous le savez, le renouvellement du bureau a lieu tous les 3 ans. **Qui plus est en 2019, élection par le bureau du nouveau Président à bulletin secret.**

Comme les années précédentes, un assureur sera à votre disposition.

Cette AG se terminera par un apéritif dînatoire, toute la population de Bertignat y est invitée !

**Sur ce, je vous redis Bonne année, Bonne santé,
et Joyeuse Saint-Hubert 2019
Votre Président, Dédé Béal.**

*

Les Festivités 2019

* Les dates et manifestations indiquées sont susceptibles d'évoluer en cours d'année.

FEVRIER	Samedi 9	Potée auvergnate	La Bertignatoise
	Samedi 16	Soirée crêpes-livres	Les Arbres-Mondes
	Dimanche 24	Tripes	Comité des Fêtes
MARS	Samedi 16	Carnaval	APE
	Vendredi 29	Concert piano	Les Arbres-Mondes
AVRIL	Dimanche 7	Loto	Amitié et Rencontre
MAI	Dimanche 12	Vide Grenier	APE
	Jeudi 30	Loto	Gym et Détente
JUIN	Dimanche 16	Méchoui	La Bertignatoise
	Vendredi 21	Fougat Saint-Jean	CDF/Les Arbres-Mondes
	Samedi 29	Kermesse	APE
JUILLET	Du 4 au 11	Fête du Club	Amitié et Rencontre
	Samedi 20	Feu d'artifice	Amicale des Pompiers
	Samedi 27	Loto	Gym et Détente



Elections européennes le dimanche 26 mai 2019

NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHÈTERIES À COMPTER DE JANVIER 2019

AMBERT Le Poyet	Tél/Fax 04 73 82 37 17	Du lundi au samedi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
ARLANC Champs Puissant (derrière le cimetière)	Tél/Fax 04 73 95 17 22	Lundi, mardi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 Mercredi : 8h30 à 12h
CUNLHAT Zone artisanale	Tél/Fax 04 73 72 31 88	Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 Mercredi : 8h30 à 12h
SAINT-ANTHÈME Les Gourmets	Tél/Fax 04 73 95 86 99	Lundi et jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h30
SAINT-GERMAIN-L'HERM Lair	Tél/Fax 04 73 72 09 14	Mardi et jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h30
MARAT / VERTOLAYE La Paterie	Tél/Fax 04 73 95 37 85	Mardi, vendredi, samedi : 9h à 12h / 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h
VIVEROLS en face de la scierie	Tél/Fax 04 73 95 34 58	Mardi et jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h30

- En déchèterie, **LE TRI EST OBLIGATOIRE !**
- Pensez à ne pas arriver 5 minutes avant la fermeture avec un gros chargement.



Vous pouvez nous contacter au **04 73 82 76 91**
ou par mail dechets@ambertlivradoisforez.fr